

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 111 bis promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 111

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 janvier 1940

Numéro JO
n° 518 du 31/01/1940

Date du numéro
31 janvier 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance orsaniau du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884.

TEXTE INTÉGRAL

Art 1 – Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° Le rectificatif au décret du 5 novembre 1939 relatif à la revision des étrangers sans nationalité ou bénéficiaires du droit d'asile : 2° Le décret du 22 décembre 1939 étendant aux tributaires de la Caisse interscolaire de retraites certaines dispositions des lois des 21 décembre 1927 et 31 décembre 1938. Art2 . M présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie, après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert DEscramrs.